Diplôme national du Brevet - Session 2027

BO spécial n° 4 du 17 septembre 2026

Textes de référence :

Bulletin officiel spécial n° 4 du 17 septembre 2026

- Modalités d'attribution du diplôme national du brevet à compter de la session 2027
 https://www.education.gouv.fr/bo/2026/Special4/MENE2623194N
- Définition des épreuves de l'examen du diplôme national du brevet à compter de la session 2027 :
 https://www.education.gouv.fr/bo/2026/Hebdo4/MENE2623228N
- Déroulement des corrections aux examens du second degré à compter de la session 2027 :
 https://www.education.gouv.fr/bo/2026/Hebdo4/MENE2624395N

Les principales nouveautés pour 2027

Domaine	Session 2026	Session 2027
Programmes évalués	Programmes du **cycle 4**	**Programmes de 3e**, lorsqu'ils sont en vigueur (technologie et EMC) ; sinon cycle 4 (programmes de 2020)
Maîtrise de la langue	Qualité de la rédaction prise en compte, mais sans grille commune détaillée	**4 dimensions explicitement évaluées dans toutes les épreuves** : orthographe, syntaxe, lexique, organisation de la réflexion
Français	Barème traditionnel ; qualité de l'expression valorisée	**Echelle descriptive** pour le sujet d'imagination et le sujet de réflexion
Mathématiques	Automatismes 6 pts + problèmes 14 pts ; qualité de rédaction 2 pts	Même structure, mais **2 points explicitement consacrés aux 4 dimensions de la maîtrise de la langue ; les QCM sont exclus**
Histoire-géo / EMC	Qualité de rédaction valorisée de façon générale	**Toutes les réponses sont rédigées** ; critères linguistiques explicites ; 2 **points de maîtrise de la langue** dans les parties concernées
Sciences	QCM autorisés parmi les modalités possibles	**Les QCM ne sont plus mentionnés comme modalité possible** ; 2 points sur 20 sont explicitement consacrés à la maîtrise de la langue
Note de langue	Pas de barème transversal spécifique	**Minimum de 2 points consacrés à la maîtrise de la langue dans chaque épreuve** (avec pondération variable selon l'épreuve)

Des paliers descriptifs d'appréciation de la maîtrise de la langue apparaissent

Les quatre dimensions deviennent explicitement communes à **toutes les épreuves du DNB** :

1. **Orthographe** ;
2. **Syntaxe / construction des phrases** ;
3. **Lexique** ;
4. **Mise en forme et organisation de la réflexion**.

Quatre niveaux d'appréciation allant **de « très insuffisant » à « très satisfaisant »** sont indiqués.

A**u moins deux points sont consacrés à la maîtrise de la langue dans chacune des épreuves**, avec éventuellement un poids supérieur selon la discipline.

Paliers descriptifs d'appréciation de la maîtrise de la langue				
	Très insuffisant	**Insuffisant**	**Satisfaisant**	**Très satisfaisant**
Orthographe	Erreurs très fréquentes, notamment sur des règles simples (accords sujet-verbe, accords dans le groupe nominal, etc.).	Erreurs fréquentes et/ou répétées (accords, conjugaison, homophones, etc.).	Erreurs ponctuelles, lexicales ou grammaticales (accords, homophones grammaticaux, etc.), mais qui ne se répètent pas de façon systématique.	Orthographe lexicale et grammaticale maîtrisée ; erreurs rares, isolées, sans caractère systématique.
Syntaxe/ construction des phrases	Syntaxe très défaillante : nombreuses phrases mal construites, incorrectes, incompréhensibles ou à la ponctuation inopérante.	Construction de phrases fragile : maladresses récurrentes, phrases parfois mal structurées.	Phrases globalement bien construites malgré quelques maladresses syntaxiques ponctuelles.	Phrases correctement construites, syntaxe maîtrisée voire riche (subordination, coordination, etc.).
Lexique	Le lexique, notamment celui de la discipline, est employé à mauvais escient ou très pauvre.	Le lexique, notamment celui de la discipline, est pauvre et parfois employé à mauvais escient.	Le lexique, notamment celui de la discipline, est globalement correct.	Le lexique, notamment celui de la discipline, est riche et correctement utilisé.

Paliers descriptifs d'appréciation de la maîtrise de la langue				
	Très insuffisant	**Insuffisant**	**Satisfaisant**	**Très satisfaisant**
Mise en forme et organisation de la réflexion	Le propos n'est pas organisé.	Le propos est organisé de manière peu pertinente.	Le propos est organisé de manière globalement cohérente.	Le propos est organisé de manière cohérente. Il suit un fil conducteur perceptible et pertinent.

Ce qui NE change PAS en 2027

Pour les candidats scolaires :

- 40 % contrôle continu **(dont les langues vivantes) /** 60 % épreuves terminales ;
- Seuil de réussite à **10/20** ;
- Français : coefficient 2 ;
- Mathématiques : coefficient 2/ 20 min d'automatismes sans calculatrice ;
- Histoire-géographie coefficient : 1,5 ;
- EMC : coefficient 0,5 ;
- Sciences : coefficient 2 ;
- Oral de soutenance : coefficient 2 ;
- Oral de soutenance de **15 minutes**.

Pour les candidats individuels :

- Epreuve de **langue vivante étrangère** : coefficient 2 ; durée 1 h 30 ; avec compréhension d'un texte écrit ; expression écrite.

Candidats bénéficiant d'un aménagement ou adaptation

La situation particulière des candidats bénéficiant d'un aménagement ou adaptation doit naturellement être prise en compte.